Niveau(x) d'enseignement : 5
Centre d'intérêt : 873

Numéro EDUQ : 9470257

Bourdages, Rhéal.

Arts appliqués : photographie : étude préliminaire / [recherche et rédaction, Rhéal Bourdages ; collaboration, Anatole Ouellet, Diane Mastrianni ; Direction de la formation professionnelle]. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1990.
37 p. ; 28 cm.

La couv. porte en outre: 4; La formation professionnelle au secondaire. Code: 8990-1272; 17-0403-05. Bibliogr. : p. 25.

ISBN 2-550-15143-7

Vedette(s)-secondaire(s) : Ouellet, Anatole * Mastrianni, Diane * Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction de la formation professionnelle

Descripteur(s) : Photographie * Formation professionnelle * Programme de formation * Elaboration de programmes * Main-d'oeuvre * Secondaire (Ordre d'enseignement) * Collégial (Ordre d'enseignement)

Cette étude rassemble les renseignements disponibles sur le métier de photographe afin d'élaborer un nouveau programme de formation qui corresponde davantage aux exigences du marché du travail. Elle trace un portrait de la main-d'oeuvre et de la formation actuelle, soumet une proposition d'orientation du programme, évalue ses exigences et impacts et formule des recommandations concernant la formation.

Type de document :

4

ARTS APPLIQUÉS

PHOTOGRAPHIE

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

la FORMATION PROFESSIONNELLE au secondaire

Québec

94-70257

ARTS APPLIQUÉS

PHOTOGRAPHIE

ÉTUDE
PRÉLIMINAIRE

Équipe de production

Recherche et rédaction

Rhéal Bourdages
Agent de développement pédagogique
Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Collaboration

Anatole Ouellet
Responsable du secteur Arts appliqués
Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Diane Mastrianni
Conseillère technique
Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Suivi d'édition

Louise Blanchet
Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Correction-révision

France Guertin
Services linguistiques F.G. enr.

Saisie du texte

Madeleine Anctil
Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Édition

Johanne Bédard
Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1990 -8990-1272

ISBN : 2-550-15143-7

Dépôt légal : premier trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec

Présentation générale

Les études préliminaires ont pour but d'établir la pertinence d'élaborer ou de réviser un programme de formation professionnelle. Elles permettent de définir les besoins de formation, de cerner la clientèle cible et de préciser la situation de travail dont il est question. Elles permettent également de consulter les études déjà réalisées, de répertorier la documentation disponible, d'anticiper les effets de l'implantation du programme et d'arrêter une planification des productions à venir.

Ces études n'ont pas de statut prescriptif ou officiel. Elles font le point sur la problématique relative à un programme d'études à un moment donné. Les orientations qu'elles présentent seront précisées au cours des étapes ultérieures du processus d'élaboration de programmes et elles pourront même être revues, en partie ou en totalité. Le schéma ci-dessous permet de situer l'étude préliminaire parmi l'ensemble des productions reliées aux programmes.

Le ministère de l'Éducation a pris l'initiative de diffuser ces études afin d'informer ses partenaires des travaux d'élaboration de programmes en cours et des échéances prévues pour qu'ils puissent se préparer à leur implantation. Cette initiative vise aussi à faire partager des problématiques et à susciter des réactions qui contribueront à l'émergence de solutions de formation plus adéquates.

Productions reliées au processus d'élaboration de programmes

A- Recherche et planification

- *Orientations pour le développement du secteur*
- *Répertoire des profils de formation professionnelle*
- *Planification quinquennale*
- **Étude préliminaire**

B- Production de programmes

- *Rapport d'analyse de situation de travail*
- *Précision des orientations et des objets de formation*
- *Programme d'études*

C- Soutien des programmes

- *Guide d'organisation pédagogique et matérielle*
- *Guide pédagogique*
- *Guide d'évaluation*

Table des matières

1. Présentation 3

1.1 Origine du projet et problématique 3
1.2 But de l'étude 4

2. Portrait de la main-d'oeuvre 5

2.1 Professions significatives 5
2.2 Professions reliées 5
2.3 Besoins qualitatifs 6
2.4 Besoins quantitatifs 8
2.5 Profil de la main-d'oeuvre actuelle 9
2.6 Champs de pratique 9

3. Portrait de la formation

3.1 Programme dispensé au secondaire 11
3.2 Programmes dispensés au collégial 13
3.3 Programmes dispensés dans le réseau privé 14

4. Proposition d'orientation du programme 15

4.1 Clientèle cible 15
4.2 Lieux de formation 15
4.3 Liens avec les autres programmes du secteur 15
4.4 Durée anticipée de la formation 16
4.5 Calendrier de production et d'implantation 16
4.6 Composition du comité consultatif 16
4.7 Possibilité d'exploitation du matériel existant 19

5. Exigences et impacts 21

5.1 Coût de l'équipement, de l'aménagement et du fonctionnement 21
5.2 Difficultés liées à l'organisation de la formation 21
5.3 Intérêt et participation des commissions scolaires 21

6. Recommandations 23

Bibliographie 25

Personnes et organismes consultés 27

Annexes 29

I Photographie 1327 (secondaire) : liste des cours et objectifs de formation 29
II Photographie 570.04 (collégial) : liste des cours et objectifs de formation 33

1. Présentation

1.1 Origine du projet et problématique

Au Québec, la photographie professionnelle a énormément évolué au cours de la dernière décennie. Elle a non seulement connu des progrès technologiques importants, mais aussi une évolution de la profession dans son essence propre. Tous ces changements ont eu pour effet d'augmenter la qualité du produit photographique.

De l'avis des gens du métier, le Québec occupe au Canada une place enviable, autant attribuable à la qualité du produit fini qu'à l'évolution générale des différents domaines de la photographie professionnelle. Mentionnons, à titre d'exemple, la diversité et la qualité des images présentées lors du dernier congrès de la Corporation des maîtres photographes du Québec inc. et des Photographes professionnels du Québec, tenu à Montréal en octobre 1988.

Les employeurs et enseignants consultés pour les besoins de cette étude, ont souligné la nécessité d'un réexamen du programme présentement offert, de ses objectifs et de son contenu. De plus, les attentes des employeurs et employeures envers la formation de base dispensée aux élèves du secondaire requièrent la tenue de consultations plus systématiques en vue d'une refonte du programme. Selon cinq des sept employeurs, le programme en vigueur ne peut répondre aux attentes actuelles et futures du marché du travail; les élèves connaissent très peu les nouvelles technologies (tireuse automatique, analyse des couleurs par système vidéo, organisation et fonctionnement d'un mini-laboratoire, etc.), de sorte que le nombre d'heures de formation technique devrait être augmenté. Certains employeurs et employeures souhaiteraient également que le programme comporte des notions touchant la vidéo et ce, à titre d'introduction à la prise de vue et à la photographie électronique.

On fait néanmoins remarquer que parmi les programmes du secteur des arts appliqués, celui de photographie répond le mieux aux besoins du marché du travail et se soucie davantage de la qualité des relations qu'entretiennent les enseignants et les employeurs. En fait, "le taux de chômage des diplômés y est inférieur à la moyenne de l'ensemble des programmes du secondaire et on y retrouve un taux de satisfaction (correspondance études-travail) supérieur à 70 %."[1]

Enfin, il convient de souligner que la Commission scolaire de Charlesbourg, par l'entremise de son coordonnateur en formation professionnelle M. Claude Martineau et de ses enseignants en photographie, a demandé au ministère de l'Éducation de réviser le programme actuel et d'y ajouter l'enseignement de la vidéo et des techniques de montage de l'image. Suite à des discussions avec le responsable du secteur des arts appliqués, M. Anatole Ouellet, et d'autres représentants de la Direction de la formation professionnelle, ces derniers ont décidé de procéder immédiatement à l'étude du programme de photographie et ont conclu une entente avec la Commission scolaire de Charlesbourg pour le prêt d'un enseignant qui participera à l'élaboration d'un nouveau programme.

1. Québec, Ministère de l'Éducation. *Orientations pour le développement du secteur Arts appliqués*, Québec, Direction de la formation professionnelle au secondaire, 1989, p. 69.

1.2 But de l'étude

Cette étude a pour but de confirmer l'hypothèse, présentée dans le document Orientations pour le développement du secteur Arts appliqués, selon laquelle le programme de photographie dispensé au secondaire soit révisé en profondeur ou qu'un nouveau programme soit élaboré.

Bien que le programme présentement offert ait déjà été réaménagé (découpé) par cours, son contenu est demeuré le même. Les enseignants et les employeurs affirment que la seule énumération de ses objectifs est insuffisante et que des précisions doivent être apportées. En effet, le programme actuel ne fournit que les informations suivantes :

- le titre du programme et des cours;
- le code du programme et des cours;
- la durée du programme et des cours;
- le nombre total de crédits accordés pour le programme et pour chacun des cours.

De plus, il n'existe aucune évaluation des modules ou de l'ensemble du programme.

En conséquence, pour favoriser l'uniformisation de l'enseignement de la photographie dans les écoles du Québec, il est indispensable de réviser en profondeur le contenu du programme actuel et de définir avec précision tous les objectifs et objets d'évaluation s'y rattachant.

Dans le but de mieux répondre aux exigences du marché du travail, le nouveau programme devra proposer :

- une organisation structurée de l'enseignement et de l'apprentissage de la photographie;
- un contenu détaillé et adapté aux besoins actuels et futurs du marché du travail;
- une évaluation correspondant à des situations réelles, rencontrées dans l'exercice de cette profession.

2. Portrait de la main-d'oeuvre

La Classification canadienne descriptive des professions (CCDP) place la photographie parmi les domaines qui suivent :

- Beaux-Arts (3311);
- Dessin commercial et Décoration (3313);
- Dessin publicitaire (3314);
- Photographie (3315);
- Artisanat (divers).

2.1 Professions significatives

Le programme de photographie prépare à la profession de photographe généraliste car les photographes doivent être polyvalents, pour répondre aux exigences propres à leur métier et à l'évolution constante de la profession.

Dans la CCDP, on retrouve une liste de professions liées de près au métier de photographe :

- photographe général (3315-110);
- photographe scientifique (3315-114);
- photographe publicitaire (3315-118);
- chef photographe (3315-122);
- photographe portraitiste (3315-126);
- photographe de presse (3315-130);
- photographe aérien (3315-138).

On y mentionne également des métiers qui concernent le travail en laboratoire (9590 et 9591) :

- technicien ou technicienne de laboratoire photographique;
- conducteurs ou conductrices de machines pour le tirage et le développement de photographies couleur et noir et blanc.

2.2 Professions reliées

Champ de la vidéographie

- technicien ou technicienne en prise de vue et éclairage;
- aide-technicien ou aide-technicienne en vidéo.

Selon certains spécialistes de la vidéo, cette discipline est étroitement liée à la photographie puisqu'elle comporte des techniques de prise de vue et d'éclairage semblables à celles employées en photographie. La différence tient au fait que l'une emploie un appareil photographique et des émulsions (films), tandis que l'autre utilise une caméra vidéo et un ruban magnétoscopique.

Professions connexes

Parmi les professions connexes à la photographie figurent celles qui sont associées au secteur des Communications et au domaine des Arts et techniques des médias :

- cameraman d'animation (3315-134);
- chef cameraman d'animation (3315-170);
- cameraman de cinématographie (3315-172);
- reporter d'images (3315-174);
- cameraman de télévision (3315-178).

2.3 Besoins qualitatifs

Connaissances

- Avoir une bonne culture générale;
- connaître la profession;
- être familier avec le matériel et les équipements photographiques;
- avoir acquis un solide entraînement à la prise de vue noir et blanc et couleur;
- être en mesure d'employer les différentes techniques de laboratoire noir et blanc et couleur;
- connaître l'organisation et le fonctionnement des types de laboratoire noir et blanc et couleur;
  - laboratoires industriels qui effectuent les retouches, le montage, le laminage, le traitement et l'impression des films et papiers noir et blanc et des films couleurs etc.;
  - laboratoires professionnels couleur dont la clientèle est uniquement constituée de photographes professionnels;
  - mini-laboratoires qui procèdent au développement de films et à l'impression de photographies en une heure;
- connaître les principes de base de la vente et posséder des notions d'administration et de marketing;
- être au fait des nouvelles technologies et de leur application (ex.: vidéo);
- savoir utiliser les différentes techniques de présentation d'un produit photographique (laminage, encadrement, etc.).

Aptitudes et indices de tempérament

Voici une liste d'aptitudes et d'indices de tempérament exigés chez les photographes.

Aptitudes :

- comprendre les mécanismes techniques;
- savoir mettre les gens à l'aise;
- identifier les besoins des personnes;
- exprimer ses connaissances et ses goûts;

— travailler en collaboration avec d'autres personnes;
— démontrer de l'imagination et de la création lors de la prise de vue, du travail de laboratoire et de la présentation du produit fini;
— faire des gestes rapides et précis;
— avoir une bonne vision, pouvoir distinguer les couleurs.

Indices de tempérament :

— être créatifs, faire preuve de beaucoup d'originalité;
— avoir l'esprit ouvert sur l'avenir, connaître les nouvelles technologies;
— être bons communicateurs;
— être sociables et entreprenants;
— rechercher la qualité;
— avoir le souci du détail, être minutieux;
— être persévérants, déterminés et optimistes.

Exigences de l'emploi

— Posséder un diplôme émis par une institution d'enseignement reconnue par les professionnels et professionnelles du métier et certains organismes tels que l'Association des photographes professionnels du Québec et la Corporation des maîtres photographes du Québec inc.;
— avoir suivi avec succès un ou plusieurs stages en milieu de travail dans l'un des domaines suivants :
  • prise de vue ou laboratoire;
  • laboratoire professionnel ou industriel;
  • mini-laboratoire.

Polyvalence

Le domaine de la photographie est formé d'un ensemble de professions dont les compétences, les conditions de travail et les critères d'embauche sont relativement différents. Parmi ces professions, ce sont les tâches et les responsabilités du ou de la photographe généraliste qui seront prises en considération dans le cadre de la formation professionnelle au secondaire.

2.4 Besoins quantitatifs

À court et à moyen termes

"L'ensemble des régions du Québec affichent un léger surplus de photographes de toutes les catégories[1]". " À moyen terme, la demande supplémentaire de main-d'oeuvre se situe à 18 tandis qu'à long terme, la demande annuelle se situerait aux alentours de 75.[2]"

Répartition géographique de la profession

Selon les données disponibles au moment de l'étude, le Québec compterait au total 2 612 entreprises de photographie. Bien qu'elles soient pour la plupart situées dans les régions de Montréal et de Québec, nous pouvons tout de même affirmer que de telles entreprises existent dans toutes les régions du Québec, comme en fait foi le tableau suivant.

Régions	Nombre d'entreprises[3]	% de la main-d'oeuvre[4]
Bas Saint-Laurent	55	2.0
Saguenay, Lac Saint-Jean	54	2.1
Québec	316	12.9
Mauricie	99	3.8
Estrie	67	2.5
Montréal	1 904	72.8
Outaouais	68	2.6
Abitibi, Témiscamingue	26	1.0
Côte-Nord	23	0.8
Totaux	2 612	100

1. Ibid., p. 39.
2. Ibid., p. 44.
3. Ibid., p. 11 et 12.
4. Ibid., p. 24.

Les informations concernant le nombre d'employés et la taille de 91,1 % de ces entreprises ne sont toutefois pas disponibles. Par ailleurs, "le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu évalue entre 5 000 et 7 000 le nombre de photographes au Québec, répartis comme suit selon leur statut : 1 000 font de la photographie en studio, entre 500 et 600 sont des photographes salariés au service d'un organisme ou d'une corporation, entre 1 500 et 2 000 travaillent comme pigistes et enfin, entre 2 000 et 4 000 ne sont pas déclarés photographes, ne pratiquent pas sur une base régulière ou ne font pas de la photographie leur occupation principale[1]."

2.5 Profil de la main-d'oeuvre actuelle

Depuis quelques années, une partie importante de la main-d'oeuvre actuelle est constituée de finissants et de finissantes provenant des écoles qui dispensent une formation en photographie. Il existe toujours des photographes autodidactes, mais ils sont moins nombreux qu'auparavant puisque les connaissances techniques et artistiques nécessaires à la pratique du métier sont de plus en plus complexes. Certaines personnes tentent par contre d'acquérir leur formation en entreprise. Cependant, à cause des coûts et du grand nombre d'heures consacrées à ce genre de formation, de moins en moins d'entreprises s'intéressent à ce mode d'apprentissage.

Depuis la mise sur pied de stages en milieu de travail, les employeurs démontrent de l'intérêt pour ceux-ci et se disent relativement satisfaits de la performance des stagiaires. En effet, ces stages leur permettent de connaître les stagiaires et d'évaluer leur degré d'autonomie et leur intérêt envers la profession.

Enfin, soulignons que la Corporation des maîtres photographes du Québec et l'Association des photographes professionnels du Québec offrent des cours de perfectionnement, des conférences et des séminaires aux gens du métier, membres de l'un ou l'autre de ces organismes.

2.6 Champs de pratique

Au Québec, il existe deux regroupements de photographes professionnels qui comptent environ 500 membres. Il s'agit de la Corporation des maîtres photographes du Québec et de l'Association des photographes professionnels du Québec. On connaît aussi l'existence d'autres associations de photographes professionnels au Canada et aux États-Unis :

- Canadian Association of Photographers and Illustrators in Communication (CAPIC);
- Professional Photographers of Canada (PPOC);
- Professional Photographers of America (PPA).

L'objectif de ces organismes est de protéger et de promouvoir la profession.

1. Ibid., p. 24.

3. Portrait de la formation

3.1 Programme dispensé au secondaire

Historique du programme actuel

Parmi les disciplines du secteur Arts appliqués, la photographie fut l'une des premières à être dispensée dans une école de métiers car on constate que vers 1946-1947, son enseignement était offert à l'École des métiers de Trois-Rivières.

Dans un document du ministère de l'Éducation, datant de 1965 et traitant des programmes de cours de métiers, on mentionne à la table des matières qu'un cours de photographie était offert. Son contenu spécifique demeure malheureusement inconnu puisque la copie disponible est incomplète.

Ce n'est qu'en 1968 qu'on retrace l'existence de programmes en photographie. À cette époque, le MÉQ avait déjà lancé l'opération "Révision de programmes", mais ce n'est que vers 1981-1982 qu'aura lieu l'analyse de la situation de l'enseignement des arts appliqués dans les commissions scolaires du Québec.

Par la suite, en 1987, deux enseignants reçoivent de la responsable du secteur, le mandat de travailler au réaménagement du programme de photographie (suite à une recommandation contenue dans un rapport d'études publié en 1983). C'est en septembre 1987 qu'on procède à l'implantation du programme ainsi réaménagé (découpé) par cours. Force est maintenant de constater que ni les éléments de contenu, ni les objectifs du programme actuel n'ont été modifiés depuis au moins 15 ans.

Un sondage, mené en 1989 auprès des enseignants et enseignantes du programme, révèle qu'en général ces personnes sont relativement satisfaites du contenu et des objectifs du programme actuel, mais qu'elles déplorent son manque de détails et de précision surtout quant à ses objectifs. De plus, on n'y suggère ni projets (travaux pratiques), ni évaluation pratique ou théorique. Chaque école applique donc le programme à sa façon.

Programme actuel

Depuis 1986, trois écoles secondaires du réseau public d'éducation dispensent le programme Photographie 1327 (voir liste des cours et objectifs du programme à l'annexe I). D'une durée de 1350 heures réparties sur trois trimestres, ce programme mène à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DÉP). Voici les trois écoles qui offrent cette formation :

- Polyvalente de Charlesbourg
  Commission scolaire de Charlesbourg (région 03);
- Polyvalente Sainte-Ursule
  Commission scolaire régionale des Vieilles-Forges (région 04);
- Polyvalente Nicolas-Gatineau
  Commission scolaire régionale de l'Outaouais (région 07).

Il est à noter que pendant la durée du programme, l'élève n'a pas à payer pour avoir accès au matériel et aux équipements.

Voici quelques statistiques concernant le nombre de personnes inscrites au cours de Photographie 1327 et le nombre de diplômés du secteur des jeunes, pour les trois dernières années.

Régions	1985-86		1986-87		1987-88	
	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.
03	11		17		21	
04	4		15		13	
06.1	19		13			
07	11		10		13	
Totaux	45	39	55		47	[1]

Note : La polyvalente Saint-Maxime, située dans la région 06.1, ne dispense plus le cours de photographie depuis 1987.

L'éducation des adultes offre, quant à elle, le même programme que celui du niveau secondaire. Ce programme n'est disponible qu'à la commission scolaire de Charlesbourg.

Enfin, aucune école secondaire du réseau privé n'offre de programme de formation professionnelle en photographie.

Pertinence du programme actuel

Tel qu'en font foi les différents avis des employeurs et des enseignants contenus dans le document Orientations pour le développement du secteur des arts appliqués (p. 70, 74 et 75), la pertinence du programme et de ses objectifs est mise en doute depuis plusieurs années.

La majorité des enseignants et enseignantes reconnaît que le programme actuel propose une formation impropre à satisfaire aux exigences du marché du travail, en ce qui a trait aux connaissances spécifiques à la photographie, aux attitudes face aux tâches à accomplir et à la capacité de raisonnement et d'analyse exigée par la pratique de ce métier. Ces lacunes nuisent à l'atteinte des objectifs du programme de photographie.

Les élèves de niveau secondaire doivent développer un sens de l'observation, une efficacité, une rapidité et un sens critique propres à la photographie.

1. Ibid., p.64.

Pour devenir professionnels, les élèves doivent acquérir des connaissances, maîtriser des techniques et développer des habiletés qui mènent à la recherche et à la création d'une image photographique de qualité, qui favorisent leur polyvalence et les différencient des amateurs.

Ces besoins et objectifs n'étant pas clairement spécifiés dans le programme actuel, l'élaboration d'un nouveau programme qui réponde aux besoins de l'élève et aux exigences du marché du travail s'impose. Ce programme devra comporter des aspects scientifiques et artistiques et devra prévoir des apprentissages spécifiques à la photographie. Il devra en outre favoriser la synthèse des connaissances de l'élève.

La photographie est une discipline en pleine évolution et les besoins du marché du travail y sont divers. D'ici dix ans, la vidéo sera liée de près à la photographie et les photographes devront maîtriser cette nouvelle technologie. Dans cette optique, il est donc primordial d'adapter la formation à la réalité présente et future du marché du travail et d'inscrire au nouveau programme, une introduction à la vidéo.

Pour toutes ces raisons et pour favoriser l'uniformisation de l'enseignement de la photographie dans les écoles du Québec, on propose qu'un nouveau programme soit élaboré et que la durée de la formation soit augmentée.

3.2 Programmes dispensés au collégial

Trois cégeps du réseau public d'enseignement offrent le programme Photographie 570.04 (voir la liste des cours et les objectifs de l'annexe II). D'une durée d'environ 1900 heures, ce programme mène à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DÉC). Voici les trois collèges qui dispensent cette formation :

- Collège Dawson, Institut de photographie;
- Cégep de Matane;
- Cégep du Vieux-Montréal.

Des frais d'environ 6 000 $ doivent être déboursés par l'élève pour le matériel et les équipements durables.

Ces trois collèges offrent aussi un cours de photographie professionnelle (581.47) de 27 1/3 unités et un cours de photographie commerciale (570.34) de 28 1/3 unités, menant tous deux à l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AÉC).

Bien que les orientations et l'application du programme de photographie de niveau collégial diffèrent de celles du programme de photographie de niveau secondaire, certains liens subsistent. Ainsi, les deux programmes prévoient un stage en milieu de travail et l'enseignement des éléments suivants :

- la connaissance et l'utilisation du matériel sensible et des équipements photographiques noir et blanc et couleur;
- la conception de l'image photographique noir et blanc et couleur;
- la prise de vue noir et blanc et couleur;
- le traitement des émulsions noir et blanc et couleur;
- les techniques d'impression photographique noir et blanc et couleur;

— les techniques d'éclairage utilisées en photographie noir et blanc et couleur;
— les techniques de présentation d'images noir et blanc et couleur.

Le programme du collégial semble orienter davantage l'étudiant et l'étudiante vers une spécialisation dans les techniques de prise de vue et de laboratoire noir et blanc et couleur. Les techniques sont :

— la conception de l'image selon le type de photographie artistique, commerciale ou industrielle;
— la recherche et la documentation portant sur le matériel sensible et sur diverses techniques photographiques;
— l'approfondissement de différentes thématiques en photographie artistique et commerciale;
— l'application de procédés photographiques pour laboratoires commerciaux et industriels;
— l'étude et l'application du système de zones, technique nécessitant des connaissances poussées en mathématiques et l'acquisition d'une terminologie scientifique élaborée.

3.3 Programmes dispensés dans le réseau privé

Seuls les Ateliers Imagine situés dans la ville de Québec offrent des cours de culture personnelle en photographie et en vidéo. Neuf modules d'une durée de 45 heures chacun sont disponibles. Les frais exigibles varient entre 150,00 $ et 300,00 $ par module. Voici la liste de ces modules :

— Initiation à la photographie;
— Composition de l'image;
— Technique de photographie 1;
— Technique de photographie 11;
— Technique du développement couleur;
— Recherche et projet;
— "Port Folio" et diffusion;
— Initiation à l'image vidéo;
— Production vidéo.

Un collège privé de Montréal, l'École de photographie Marsan offre un cours de photographie commerciale (570.34), d'une durée de 850 heures, menant à l'obtention d'une AÉC. Les coûts de cette formation s'élèvent à environ 4 900 $.

4. Proposition d'orientation du programme

4.1 Clientèle cible

Le programme Photographie 1327 est offert aux jeunes et aux adultes. Les conditions d'admission à ce programme sont les suivantes :

- détenir un diplôme d'études secondaires (DÉS);
- ou avoir au moins 16 ans et avoir obtenu les unités (crédits) de quatrième secondaire dans les matières suivantes : langue maternelle, langue seconde, mathématiques et enseignement moral (cette dernière matière ne constitue pas un préalable pour les adultes qui s'inscrivent au programme).

4.2 Lieux de formation

Voici les nom et adresse des trois commissions scolaires du Québec qui offrent actuellement le programme 1327 :

- Commission scolaire de Charlesbourg
  Polyvalente de Charlesbourg
  800, Place Sorbonne
  Charlesbourg (Québec)
  G1H 1H1
- Commission scolaire des Draveurs
  Polyvalente Nicolas-Gatineau
  225, rue Notre-Dame
  Gatineau (Québec)
  J8P 1K3
- Commission scolaire régionale des Vieilles-Forges
  Polyvalente Sainte-Ursule
  1725, boulevard Du Carmel
  Trois-Rivières (Québec)
  G8Z 3K8

Même si les trois écoles semblent répondre adéquatement aux besoins de formation de la clientèle, il serait souhaitable que ce programme soit rendu disponible dans une commission scolaire de la région de Montréal.

4.3 Liens avec les autres programmes du secteur

Le secteur des arts appliqués comporte trois disciplines : l'aménagement d'intérieur et l'étalage, la photographie et la poterie. Il n'existe aucun lien évident entre ces trois disciplines, sauf en ce qui a trait aux connaissances et habiletés artistiques ainsi qu'à la créativité.

4.4 Durée anticipée de la formation

Compte tenu de la quantité et de la complexité de la matière, des différentes techniques et technologies que les élèves doivent apprendre à maîtriser pendant leur formation, il semble opportun d'augmenter la durée de la formation. Ce prolongement de l'enseignement permettra également l'apprentissage des nouvelles technologies appliquées au domaine de la photographie.

4.5 Calendrier de production et d'implantation

Au tableau suivant apparaît une estimation de la durée de l'élaboration du programme Photographie 1327. Ces données tiennent compte du nombre de personnes qui participent activement aux différentes étapes du processus.

Plan de développement du secteur Arts appliqués	réalisé par la DFP
Étude préliminaire	du 16 janvier au 15 février 1989
Analyse de situation de travail	du 20 février au 15 avril 1989
Conception et validation de la matrice	du 17 avril au 25 mai 1989
Rédaction des objectifs, premier et deuxième niveaux	du début juin à une date à déterminer
Rédaction du guide pédagogique	deux mois (équipe)
Rédaction du guide d'organisation	deux mois (équipe)
Formation et mise à jour des enseignants	à déterminer
Implantation du programme	janvier ou septembre 1990, d'après le guide d'organisation de la formation professionnelle 1989-1990.

4.6 Composition du comité consultatif

Le comité consultatif sera composé de représentants et de représentantes du marché du travail, oeuvrant dans diverses spécialités de la photographie professionnelle et dans différentes régions du Québec. Le rôle qu'ils auront à jouer est important dans l'élaboration de ce programme puisqu'ils seront appelés à décrire tous les aspects de leur profession et à faire part des nouveaux développements de cette discipline. Aussi les personnes et organismes suivants pourront-ils être sollicités à l'une ou l'autre des étapes de l'élaboration du nouveau programme.

Madame Johanne Auger
558, rue Du Gite
Québec (Québec)
G2J 1B5
Tél.: (418) 623-3017

Monsieur Bernard Chartier
Créacom
17, rue Saint-Jacques, bureau 100
Québec (Québec)
G1K 4C6
Tél.: (418) 694-2231

Monsieur Normand St-Pierre
Président
Caméra Expert (1980) inc.
Studio Roger inc.
392, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 3B4
(418) 862-2362

Monsieur Pierre Robin
Labopro
Place Charles-Baillargeon
2030, boulevard Père-Lelièvre
Bureau 236
Duberger (Québec)
G1P 2X1
Tél.: (418) 527-9373

Madame Claire Dufour
Photographe publicitaire
Claire Dufour
10, rue Saint-Denis
Québec (Québec)
G1R 4B5
Tél.: (418) 694-1112

Monsieur Jacques Poitras
Service Photo Presto
644, rue St-Joseph Est
Québec (Québec)
G1K 3B9
Tél.: (418) 522-1221

Monsieur Eugen Kedl
Keld, photographes professionnels
336, rue Du Roi
Québec (Québec)
G1K 2W5
Tél.: (418) 529-0621

Monsieur Bernard Parker
BRP Photo Image
432, rue Sydney
Lachute (Québec)
J8H 1K9
Tél.: (514) 562-4045

Monsieur Réal Brodeur
Maître photographe agréé
Photo Réal Brodeur inc.
2675, boulevard Laframboise
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 4Y6
Tél.: (514) 771-0584

Monsieur Denis Vien
Maître photographe
Studio Delta inc.
6, route Kennedy
Case postale 59
Saint-Henri (Québec)
G0R 3E0
Tél.: (418) 882-0408

Monsieur Claude Bureau
Claude Bureau et associés inc.
454, rue Marconi
Sainte-Foy (Québec)
G1N 4A8
Tél.: (418) 683-4114

Monsieur Marcel Taillon
Photomaje enr.
259, rue Notre-Dame
Case postale 2341
Nicolet (Québec)
J0G 1E0
Tél.: (819) 293-6722

Monsieur Denis Hurtubise
Photographe professionnel
Photo Tec
145, boulevard St-Michel
Mistassini (Québec)
G0W 2C0
Tél.: (418) 276-4484

Monsieur Jocelyn Delamarre
Maître photographe
Delamarre - Biardel, photographes inc.
Photographie commerciale et publicitaire
2095, boulevard Charest Ouest
Parc Jean-Talon Sud
Sainte-Foy (Québec)
G1N 4L8
Tél.: (418) 683-3780

Monsieur Mario Tremblay
Les ateliers d'encadrement Presto
835, rue Saint-Joseph Est
Québec (Québec)
Tél.: (418) 647-4159

Kodak Canada
Département des ressources techniques
3500, rue Eglington
Toronto (Ontario)
M6M 1V3
Tél.: 1-800-465-6365

Monsieur Jean-François Plante, gérant
Apogée Photo 60
Place Fleur de Lys
550, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec (Québec)
G1N 2S6
Tél.: (418) 522-8868

Madame Luce Charland
Secrétaire de direction
Corporation des maîtres photographes
du Québec
Case postale 1068
Sorel (Québec)
Tél.: (514) 743-7385

Monsieur Michel Lessard
Photographe professionnel
Studio 44
3988, rue St-Samuel
Beauport (Québec)
G1C 4L7
Tél.: (418) 622-1676

Monsieur René Genest
Service Caméra Pro
Place Charles-Baillargeon
2030, boulevard Père-Lelièvre
Bureau 201
Duberger (Québec)
G1P 2X1
Tél.: (418) 688-8222

Monsieur Yves Clément
Conseiller technique
Treck - Hall Photographics
361, rue Isabey
Ville Saint-Laurent (Québec)
H4T 1Y2
Tél.: (514) 340-1103
1-800-361-1035

Monsieur Gilles Laperle
Fuji Photo Film Canada inc.
743, avenue Renaud
Dorval (Québec)
H9P 2N1
Tél.: 1-800-363-5726

Monsieur Daniel Bourque MPP
Daniel Bourque, maître photographe
4016, rue Ernest-Fortin
Cap-Rouge (Québec)
Tél.: (418) 652-3329

Madame Suzanne Despatie
Maître photographe
467, rue Georges
Gatineau (Québec)
J8P 5Y1
Tél.: (819) 561-1010

Monsieur Alain Normand
Monsieur Daniel Leroux
Pré-Impression Trans-Continentale
1500, rue Jules-Poitras
Ville Saint-Laurent (Québec)
H4N 1X7
Tél.: (514) 334-8420

Monsieur François Boulay
Photographe industriel et publicitaire
7510, Place Martin
Charlesbourg (Québec)
Tél.: (418) 623-7184

4.7 Possibilité d'exploitation du matériel existant

Pour l'élaboration du nouveau programme, on se servira d'une partie du contenu du programme actuel et du Répertoire des profils de formation professionnelle se rapportant à la photographie. D'autres études et documents de référence pourront également être utilisés. Il s'agit :

- du document Orientations pour le développement du secteur Arts appliqués;
- du Rapport d'analyse de situation de travail;
- des documents promotionnels de certaines compagnies de photographie : films, vidéos, diaporamas, documents techniques, etc.

5. Exigences et impacts

5.1 Coût de l'équipement, de l'aménagement et du fonctionnement

Le coût de l'implantation du programme Photographie 1327 dans une commission scolaire serait d'environ 550 000 $ répartis comme suit :

- un montant de 250 000 $ devrait être consacré à l'achat de matériel de prise de vue, de matériel et d'accessoires d'éclairage et de matériel et d'équipement de laboratoire, pour le développement et l'impression de photographies noir et blanc et couleur.
- un montant de 300 000 $ devrait servir à la construction et à l'aménagement des ateliers requis pour dispenser la formation.

L'ajout d'un certain nombre d'heures consacrées à l'enseignement de la vidéo devrait occasionner des dépenses d'approximativement 142 000 $, pour l'achat :

- de trois caméras vidéo;
- de matériel d'éclairage de type portatif;
- d'une régie vidéo;
- d'une régie audio;
- d'une salle de montage : système "A/B Rool" en Super-VHS;
- de cinq systèmes portatifs avec magnétoscopes Super-VHS.

De plus, l'enseignement des techniques de montage de l'image (laminage et encadrement) devrait entraîner des dépenses d'environ 4 000 $ pour l'achat des matériaux et de l'équipement. Il ne nécessiterait toutefois que des aménagements simples, et pourrait être dispensé à l'intérieur de locaux existants.

L'implantation du nouveau programme de photographie dans les écoles qui offrent déjà cette formation devrait nécessiter la réparation ou le remplacement de l'équipement défectueux ou désuet, de même que l'achat de nouveaux matériaux et équipements pour répondre aux exigences de la formation. De plus, l'achat d'un ordinateur et d'une imprimante, à titre d'outils pédagogiques, pour les enseignants et les élèves, apparaît important.

5.2 Difficultés liées à l'organisation de la formation

On prévoit que l'enseignement des nouvelles technologies et de l'emploi d'équipement récent ne pourra être fait sans que les enseignants aient reçu une formation préalable en photographie couleur. Ces connaissances des nouveaux appareils utilisés pourraient être acquises au moyen de stages en industrie.

5.3 Intérêt et participation des commissions scolaires

Après consultation des enseignants et enseignantes, il semble que les commissions scolaires offrant actuellement le programme de photographie, désirent que celui-ci soit révisé ou remplacé par un nouveau programme.

6. Recommandations

Attendu que :

— de nombreux rapports ont été produits au cours des quinze dernières années et que de multiples rencontres du comité consultatif des arts appliqués ont été tenues;

— l'uniformisation de l'enseignement de la photographie dans les écoles de niveau secondaire du Québec se fait pressante;

— le programme actuel :

- n'a fait l'objet d'aucune révision depuis de nombreuses années;
- correspond plus ou moins, selon les employeurs et employeures aux qualifications exigées par les entreprises;
- ne répond plus, selon les enseignants et enseignantes, aux besoins de formation des élèves;
- les entreprises sont de moins en moins intéressées à investir temps et argent dans la formation de leurs employés et employées;

...Nous recommandons :

d'élaborer un nouveau programme en photographie, qui mènerait à l'obtention d'un DÉP. Afin de répondre aux attentes des employeurs et enseignants et de satisfaire les besoins de formation des élèves, il est recommandé de tenir compte des éléments suivants lors de l'élaboration de ce nouveau programme :

— que plus de temps soit accordé à la formation;

— que plus de temps soit consacré aux apprentissages directement liés à la pratique du métier;

— qu'au cours de la formation, on attache une importance particulière :

- à la qualité des apprentissages;
- à la prise de vue commerciale;
- à la connaissance des différents types d'éclairage;
- aux nouveaux laboratoires professionnels et amateurs;
- aux nouveaux types de présentation de l'image (laminage, encadrement);
- aux connaissances liées au fonctionnement d'une entreprise photographique (administration, marketing, vente);
- à la communication avec la clientèle et les fournisseurs;
- à la connaissance de la vidéo;
- à l'évaluation des apprentissages.

— que les stages en milieu de travail soient répartis dans l'un ou l'ensemble des domaines suivants :

- prise de vue;
- laboratoire industriel ou professionnel;
- mini-laboratoire.

Enfin, l'élaboration et l'implantation d'un nouveau programme comportant des ajustements particuliers de la part du personnel enseignant, il est recommandé que le Ministère favorise le perfectionnement des enseignants et enseignantes par la mise sur pied de stages en entreprise.

Bibliographie

GALIPEAULT, Julien. *Situation de l'enseignement des arts appliqués*, 1983.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU, *Devis de formation professionnelle : Photographe*, Québec, 1987. Direction générale de la formation professionnelle.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Orientations pour le développement du secteur Arts appliqués*, Québec, 1989. Direction de la formation professionnelle.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Rapport du comité consultatif des arts appliqués*, Québec, 1981.

Personnes et organismes consultés

Polyvalente Nicolas Gatineau
360, boul. Lavérendry
Gatineau (Québec)
J4P 6K7
Tél.: (819) 663-9241
Monsieur Marc Laframboise, enseignant
Monsieur André Rosan, enseignant

Polyvalente de Charlesbourg
800, Place Sorbonne
Charlesbourg (Québec)
G1H 1H1
Tél. : (418) 622-7820
Monsieur Pierre Mongrain, enseignant
Monsieur Jean Bolduc, enseignant

Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Science
Direction générale de l'enseignement collégial
Tél. : (418) 643-0350
Monsieur Pierre Cadieux
Responsable des programmes
en arts appliqués

Ministère de l'Éducation du Québec
Direction de l'enseignement privé (collégial)
Monsieur Pierre Martin

Les réalisations T.P.S. Plus
1500, Jules-Poitras
Ville Saint-Laurent (Québec)
H4R 2E7
Tél. : (514) 334-8420
Monsieur Alain Normand
Monsieur Claude Bolduc

Les Labo. Photo Associés inc.
2920, boul. Mgr Gauthier
Beauport (Québec)
Tél. : (418) 667-3922
Monsieur Gérald Martel

Polyvalente Sainte-Ursule
1725, boul. Du Carmel
Trois-Rivières (Québec)
G8Z 3K8
Tél. : (819) 379-3644
Monsieur Claude Darveau, enseignant
Monsieur Michel Biron, enseignant

Collège Algonquin
1385, avenue Woodroffe
Ottawa (Ontario)
H2G 1V8
Tél. : (613) 727-7624
Monsieur Raymond Proulx
Responsable de département

Ministère des Communications
Service technique
Sainte-Foy (Québec)
G1N 2E5
Monsieur Michel Odesse
Chef de service

Ministère de l'Éducation du Québec
Direction de l'enseignement privé
Monsieur Michel Fouquette

Madame Lisette De Lottinville
Photographe professionnelle
Granby (Québec)
Tél. : (514) 372-0655

Photo Centre Brunet enr.
Carrefour Charlesbourg
8500, boul. Henri-Bourrassa
Charlesbourg (Québec)
Tél. : (418) 623-1504
Monsieur Jean Bolduc, gérant

Photo Presto
644, rue Saint-Joseph, Est
Québec (Québec)
G1K 3B9
Tél. : (418) 522-1221
Monsieur Gaston Duchesne
Monsieur Jacques Poitras

Studio Delta inc.
6, route Kennedy
Case postale 59
Saint-Henri (Québec)
G0R 3E0
Tél. : (418) 882-0408
Monsieur Denis Vien

Créacom
Production audiovisuelle
17, rue Saint-Jacques
Bureau 100
Québec (Québec)
G1K 4C6
Tél. : (418) 694-2231
Monsieur Guy Savard
Monsieur Bernard Chartier

Le collège de photographie Marsan inc.
1600, rue Berri , bureau 3116
Montréal (Québec)
H2L 4E4
Tél. : (514) 842-8643

Les photographes professionnels du Québec
Case postale 1068
Sorel (Québec)
J3P 7L4
Tél. : (514) 743-7385

Apogée Photo 60
Place Fleur de Lys
Québec (Québec)
G1M 3A1
Tél. : (418) 522-8868
Monsieur Jean-François Plante, gérant

Madame Claire Dufour
Photographe publicitaire
10, rue Saint-Denis
Québec (Québec)
G1R 4B5
Tél. : (418) 694-1112

Caméra Expert, 1980 inc.
392, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 3B4
Tél. : (418) 862-2362
Monsieur Normand Saint-Pierre
Président

École d'art privée de Québec
Les Ateliers Imagine
850, avenue Salaberry
Québec (Québec)
Tél. : (418) 649-7367

La corporation des maîtres
photographes du Québec inc.
Secrétariat permanent
645, Marie-Victorin
Tracy (Québec)
J3R 1K9
Tél. : (514) 743-7385
Madame Luce Charland

Annexe 1

Programme : Photographie
DÉP 90 crédits - 1350 heures

Liste des cours

Code du programme : 1327

Premier semestre :	30 crédits - 450 heures	Heures	Crédits
474-013	Bases de la photographie	45	3
474-028	Le 24 X 36 mm et autres formats	120	8
474-033	Dév. du film N/B et le matériel	45	3
474-043	Mat. d'impression photo N/B	45	3
474-057	Tech. d'impression photo N/B	105	7
474-063	Physique de la photographie	45	3
474-073	Les émulsions noir et blanc	45	3

Deuxième semestre :	30 crédits - 450 heures	Heures	Crédits
474-086	Les moyens et grands formats	90	6
474-093	Tech. de laboratoire N/B	45	3
474-108	Tech. de tirage en labo. N/B	120	8
474-113	Mesure de la lumière et filtres	45	3
474-123	Le langage de l'image	45	3
474-133	Présentation du produit fini	45	3
474-144	Le studio et la photo comm.	60	4

Troisième semestre :	30 crédits - 450 heures	Heures	Crédits
474-153	Bases de la photo couleur	45	3
474-168	L'impression en labo. couleur	120	8
474-177	Mat. et équip. en photo couleur	105	7
474-184	La lumière et la photo pub.	60	4
474-198	Stage en milieu de travail	120	8

Objectifs généraux

- Développer des habiletés et des techniques favorisant la créativité en photographie.
- Sensibiliser l'élève et l'orienter à réfléchir sur l'utilisation des différents équipements photographiques.
- Rendre l'élève capable de remplir les différentes fonctions de technicien, technicienne de laboratoire noir et blanc - couleur.
- Sensibiliser l'élève au travail d'équipe.

Sous-objectifs

- Connaître les origines et les bases de la photographie ainsi que son évolution;
- Visualiser au moment de la prise de vue, l'image telle que définie par les objectifs initiaux du projet;
- Identifier les différents types d'appareils photographiques;
- Différencier les caractéristiques des appareils photographiques;
- Comprendre les différentes composantes et le fonctionnement des principaux formats;
- Identifier les différentes composantes de l'appareil 24 X 36 mm;
- Comprendre le fonctionnement de l'appareil reflex 24 X 36 mm;
- Connaître les principaux accessoires de prise de vue photographique de l'appareil 24 X 36 mm;
- Sensibiliser l'élève au développement du film noir et blanc en utilisant le matériel et les techniques correspondant au produit désiré;
- Sensibiliser l'élève au tirage d'épreuves sur papier noir et blanc en utilisant le matériel requis;
- Rendre l'élève capable d'utiliser le matériel d'impression et d'appliquer les différentes techniques correspondantes au produit désiré;
- Connaître les propriétés de la lumière et de la vision;
- Comprendre les bases de la physique optique en photographie;
- Connaître la composition d'une émulsion sensible et ses composantes;
- Différencier les principaux films noir et blanc;
- Être capable de choisir un film selon les conditions d'éclairage lors d'une prise de vue extérieure et/ou intérieure;
- Identifier les différentes composantes des appareils moyens et grands formats;
- Comprendre le fonctionnement des appareils moyens et grands formats;
- Connaître les principaux accessoires de prise de vue photographique de ces formats;
- Rendre l'élève capable de développer les différents formats de films et papier noir et blanc en utilisant les produits spécifiques selon les formats et leurs sensibilités;
- Appliquer les techniques de développement correspondant au format utilisé;

— Rendre l'élève capable d'appliquer les différents traitements appropriés aux papiers sensibles, d'opérer les différents types d'agrandisseurs et d'exploiter leurs nombreuses possibilités d'impression;

— D'appliquer selon les techniques appropriées les corrections sur les papiers photographiques lors de l'impression;

— Connaître les principaux produits chimiques utilisés lors du développement des photos en noir et blanc;

— Connaître les différents types de posemètres et flashmètres ainsi que leurs modes d'application;

— Connaître les différents types de filtres utilisés en photographie noir et blanc et couleur ainsi que leurs caractéristiques (à la prise de vue);

— Connaître les principes de communication, les symboliques de l'image photographique;

— Rendre l'élève capable de présenter un produit de qualité professionnelle tant au niveau technique, visuel et esthétique;

— Rendre l'élève capable de présenter un "port-folio" représentatif de ses qualités et capacités pour la recherche d'un emploi;

— Connaître les différents types d'éclairages artificiels et leurs caractéristiques;

— Connaître les notions de psychologie propres au portrait;

— Organiser l'éclairage en vue de faire ressortir les traits caractéristiques du sujet;

— Rendre l'élève capable d'établir la différence entre les couleurs primaires, optiques et pigmentaires;

— Rendre l'élève capable de visualiser l'image couleur et d'en apporter les corrections (s'il y a lieu) à l'aide de filtres appropriés;

— Différencier les films et papiers couleurs ainsi que leurs caractéristiques;

— Rendre l'élève capable d'utiliser les différents films et papiers couleurs;

— Identifier et utiliser les différents produits chimiques en photographie couleur;

— Comprendre les différentes réactions des produits chimiques pour la couleur;

— Rendre l'élève capable d'opérer les différents types d'agrandisseurs couleurs et d'exploiter leurs nombreuses possibilités lors de l'impression;

— Rendre l'élève capable d'apporter les correctifs au niveau de la filtration à l'agrandisseur lors de l'impression d'une photographie couleur;

— Rendre l'élève capable d'utiliser les différents instruments lors de l'impression d'une photographie couleur;

— Rendre l'élève capable de développer une photographie couleur à l'aide d'un processeur couleur;

— Comprendre les différentes composantes d'un processeur et son entretien;

— Amener l'élève à réaliser un produit fini de qualité;

— Rendre l'élève capable de réaliser des images noir et blanc et couleurs pour fins de photographies commerciales et publicitaires destinées à la publication;

— Stage en milieu de travail - 120 heures.

Annexe II

Programme : Photographie - 570.04
1987/88

Niveau collégial

Première session		**90 unités**	
	Langue et littérature	3-0-3	2
	Éducation physique	2	2/3
340-101-84	Philosophie, pensée et discours	3-0-3	2
510-110-77	Recherche et documentation I	2-4-6	4
520-101-82	Éléments d'esthétique et d'histoire de l'art I	3-0-3	2
570-104-79	Initiation à la prise de vue I	1-2-1	1 1/3
570-114-79	Initiation au laboratoire I	1-2-0	1
ou			
570-124-79	Initiation aux techniques de l'image I	2-4-1	2 1/3
570-134-79	Science de la photographie I	2-1-0	1
570-144-79	Laboratoire noir et blanc I	1-2-0	1
			15

Deuxième session			
	Langue et littérature	3-0-3	2
	Éducation physique	2	2/3
340-201-84	L'être humain et son milieu	3-0-3	2
510-210-77	Recherche et documentation II	2-4-6	4
520-201-82	Éléments d'esthétique et d'histoire de l'art II	3-0-3	2
570-204-79	Initiation à la prise de vue II	1-2-1	1 1/3
570-214-79	Initiation au laboratoire II	1-2-0	1
ou			
570-224-79	Initiation aux techniques de l'image	2-4-1	2 1/3
570-254-79	Prise de vue I	1-2-1	1 1/3

Plus un (1) cours à option :

570-234-79	Sciences de la photographie II	2-1-0	1
570-264-79	Initiation aux techniques audio-visuelles	1-2-0	1
			15 1/3
		ou	16 2/3

Troisième session		**90 unités**	
	Langue et littérature	3-0-3	2
	Éducation physique	2	2/3
340-101-84	Les conceptions de l'être humain	3-0-3	2
510-310-77	Organisation picturale	1-2-3	2
570-314-79	Initiation au laboratoire couleur	2-4-0	2
570-364-79	Éclairage photographique	1-2-1	1 1/3
570-374-79	Projet d'expression visuelle I	1-2-1	1 1/3
	Cours complémentaire	3-0-3	2
Plus deux (2) cours à option :			
570-334-79	Photographie et journalisme	1-2-1	1 1/3
570-344-79	Laboratoire noir et blanc II	1-2-1	1 1/3
570-384-79	Séminaire de recherche	2-1-0	1
Quatrième session			
	Langue et littérature	3-0-3	2
	Éducation physique	2	2/3
340-401-84	Éthique et politique	3-0-3	2
510-320-77	Organisation spatiale	1-2-3	2
510-414-79	Laboratoire couleur I	1-5-0	2
570-454-79	Prise de vue II	3-3-0	2
570-474-79	Projet d'expression visuelle II	1-2-1	1 1/3
	Cours complémentaire	3-0-3	2
Plus un (1) cours à option :			
570-444-79	Laboratoire noir et blanc III	1-2-1	1 1/3
570-464-79	Image-vidéo	1-2-0	1
			15
		ou	15 1/3
Cinquième session			
520-574-81	Histoire de la photographie I	3-0-2	1 2/3
570-504-79	Cinéma I	2-4-2	2 2/3
570-514-79	Laboratoire de couleur II	2-4-0	2
570-524-79	Procédés de reproduction I	1-2-0	1
570-574-79	Études et projets I	4-8-4	5 1/3
	Cours complémentaire	3-0-3	2
			14 2/3

Sixième session

570-604-79	Cinéma II	2-4-2	2 2/3
570-614-79	Laboratoire couleur III	2-4-0	2
570-674-79	Études et projets II	4-8-4	5 1/3
	Cours complémentaire	3-0-3	2

Cours à option *

520-674-81	Histoire de la photographie II	3-0-2	1 2/3
570-534-79	Photographie appliquée I	2-4-2	2 2/3
570-544-79	Conférence et contact I	3-0-2	1 2/3
570-624-79	Procédés de reproduction II	1-2-0	1
570-634-79	Photographie appliquée II	2-4-2	2 2/3
570-644-79	Conférence et contact II	0-3-0	1
570-654-79	Photographie scientifique	1-2-0	1
			15

* Le nombre de cours à option choisis pour chaque session doit tenir compte de la limite de 45 périodes d'activités d'apprentissage par semaine.

- Durée du programme : 2 120 heures (3 ans)
- Nombre de sessions : 3

Objectifs du programme

- Connaître, manipuler, exploiter et transposer dans une vision personnelle de l'image les éléments de base de la langue plastique et les phénomènes visuels qui s'y rattachent;
- Acquérir les moyens techniques nécessaires à la factualisation de l'image dans la ligne de la recherche proposée;
- Connaître, manipuler, exploiter les éléments de base de la langue plastique, en insistant sur les modes d'organisation de ces éléments dans l'élaboration de l'image bidimensionnnelle et tridimensionnelle;
- Concevoir, organiser et exécuter une image à deux dimensions dans une vision personnelle (implication) en exploitant le pouvoir de suggestion de la langue plastique dans une image signifiante;
- Concevoir, organiser et exécuter une image à trois dimensions dans une vision personnelle (implication) en exploitant le pouvoir de suggestion de la langue plastique dans une image signifiante;
- Identifier les éléments de la langue plastique; analyser leur organisation et les lier à leur contexte historique; utiliser un vocabulaire spécialisé;
- Développer une attitude critique face à l'art en diverses situations historiques, politiques, économiques;
- En s'appuyant sur la pratique photographique de l'élève, lui permettre de : acquérir une conscience historique en situant la photographie dans la spécificité technique, esthétique et sociale; développer ses possibilités d'analyse critique en démontrant les implications économiques, politiques et sociales de la photographie; cerner le lien entre la forme et le procédé de fabrication à travers les diverses fonctions tenues par le photographe au cours du XIXe et du XXe siècle; voir et comprendre les bases idéologiques et économique du rôle joué par le photographe dans une société industrialisée;
- Évaluer l'étendue des masses par rapport à l'espace pictural; évaluer leur position, leur direction, leur intensité lumineuse;
- Contrôler le processus du développement de l'image négative et positive ainsi que la valeur et les contrastes;
- S'initier au processus global de la production de l'image en photographie;
- Susciter l'éveil de la vision et appliquer dans les techniques de l'image les notions de perception visuelle et de composition amenées par les arts plastiques;
- Maîtriser suffisamment sa technique pour pouvoir l'exploiter dans une recherche picturale;
- Par des cours théoriques et pratiques, maîtriser certains principes techniques et optiques de la caméra, ses accessoires et ses possibilités;
- Acquérir une connaissance approfondie des différentes techniques de chambre noire;
- Mettre en valeur son imagination et son esprit d'observation, reproduire en studio l'éclairage naturel de l'extérieur;
- Réaliser des techniques de laboratoire plus avancées, après démonstration du professeur de labo;
- S'initier au processus global de la production de l'image photographique;

— Susciter l'éveil de la vision et appliquer dans les techniques de l'image les notions de perception visuelle et de composition amenées par les arts plastiques;

— Posséder suffisamment sa technique pour pouvoir créer une image et communiquer une idée par celle-ci;

— Accroître sa perception globale par l'étude des phénomènes modifiant l'aspect visuel du sujet;

— Manipuler avec précision et faciliter les bascules et décentrements de la chambre déformable; choisir les modifications optiques appropriées au rendement visuel désiré; résoudre des problèmes types;

— S'initier au traitement des émulsions inversibles en couleur;

— Choisir et utiliser les techniques d'éclairage les plus appropriées au rendu adéquat de l'image photographique. Développer la pré/visualisation mentale de l'effet d'éclairage donnant le rendu graphique voulu par l'artiste-photographe.

— Réaliser certains travaux typiques et diversifiés portant sur les techniques d'éclairage;

— À partir des techniques et du langage propres à la photographie, développer sa créativité, sa sensibilité, son imagination et sa capacité d'expression;

— S'initier au traitement des émulsions négatives et inversibles;

— Utiliser les formats négatifs couleur 2 1/4 et 4 X 5 aussi bien à l'extérieur qu'en studio;

— S'initier à comprendre et à connaître le processus de création et de réalisation propre au cinéma en approfondissant les différents métiers : réalisation, montage, maniement des caméras, etc.;

— S'initier aux différentes valeurs de l'image (plastique, sociale, etc.) véhiculées par ce médium;

— Mener à terme sa recherche à l'intérieur du cours 570-574-79, en lui fournissant tous les moyens techniques se rattachant à sa spécialisation;

— Comprendre les principes fondamentaux des procédés de reproduction;

— Apprendre les différentes techniques d'impression; étudier et expérimenter les trames et les teintes; élaborer des esquisses de travail et de mise en page; imprimer et contrôler la qualité;

— Expérimenter l'usage, l'application et la réalisation des projets concrets inhérents à la profession;

— Poursuivre l'apprentissage de l'impression sur papier couleur;

— S'initier aux équipements modernes usuels en milieu de travail.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

17-0403-05